



▲ Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris

Enjeu majeur de l'organisation de la Métropole du Grand Paris (MGP), la gestion de la logistique urbaine est au cœur des préoccupations des acteurs concernés. Car le transport de marchandises en zone dense continue, s'il représente une manne d'emplois avec quelque 400 000 salariés, est aussi à l'origine de pollution sonore et environnementale, de bouchons sur le réseau routier et obstruent régulièrement les pistes cyclables et voies de bus. En tout, 55 kilos de marchandises par métropolitain sont transportés chaque jour sur le territoire, soit quelque 200 millions de tonnes de produits chaque année, dont 90 % le sont par la route...

Cette réalité a donc conduit la Métropole à créer un groupe de travail pour l'élaboration d'un pacte pour une logistique métropolitaine. « En août 2017, nous avons décidé de nous attaquer au problème de la logistique d'une manière générale, car nous avons pensé que les problèmes stratégiques de la logistique étaient essentiels pour l'avenir de la Métropole », explique le président de la Métropole du Grand Paris, Patrick Ollier. 17 communes, 4 établissements publics territoriaux, 28 associations professionnelles et entreprises et 6

En août 2017, nous avons décidé de nous attaquer au problème de la logistique d'une manière générale

représentants des administrations de l'Etat, des chambres consulaires et des agences d'urbanisme se mobilisent pour Le 10 septembre dernier, près de 50 acteurs du territoire ont ainsi signé ce pacte (communes, établissements publics territoriaux, etc.) qui vise à coordonner le flux de marchandises dans la zone dense, favoriser la mobilité verte et les transports alternatifs (voie fluviale notamment) et s'adapter à la révolution de l'e-commerce.

12 mesures prioritaires

Le groupe de travail a identifié douze mesures prioritaires pour optimiser la logistique urbaine et la rendre plus durable. Ces douze mesures sont articulées

UN PACTE POUR UNE LOGISTIQUE MÉTROPOLITAINE VERTUEUSE

Initié par la Métropole du Grand Paris en août 2017, le pacte pour une logistique métropolitaine a été signé depuis septembre dernier par 55 partenaires publics et privés. Objectif : améliorer le transport des marchandises pour que ce secteur pourvoyeur d'emplois devienne plus vertueux.

en quatre axes, à savoir : « optimiser les flux et les livraisons », « favoriser la transition des flottes vers des véhicules à faibles émissions et silencieux », « valoriser l'intégration des fonctions logistiques dans l'urbanisme des projets d'aménagement », « faire du consomm'acteur, un maillon facilitateur de la chaîne logistique ». « Nous voulons à la fois dresser un état des lieux, fournir aux maires une boîte à outils pour les aider à gérer cette question, et mieux coordonner les actions de chaque ville », poursuit Patrick Ollier.

Par ailleurs, les membres fondateurs du pacte ont d'ores et déjà orienté leur réflexion sur « la nécessité de prendre à bras le corps l'avenir de la logistique urbaine du premier et du dernier kilomètre qui a un impact sur notre vie de tous les jours », appuie Patrick Braouezec, vice-président de la Métropole en charge de la logistique métropolitaine. Le fameux « dernier kilomètre » est en effet considéré comme le plus coûteux dans le secteur du transport et de la logistique. « C'est un travail gigantesque auquel personne ne s'est jamais attaqué jusqu'à présent », souligne Patrick Ollier. Une véritable gageure, donc, qui nécessitera l'implication de tous les acteurs, publics comme privés.